

## Les étudiants à l'université en 2018-2019 effectuent un stage sur dix à l'étranger

Un tiers des étudiants inscrits en formation initiale à l'université ou dans un établissement assimilé a effectué un stage durant l'année universitaire 2018-2019. La proportion de stagiaires reste toujours plus importante dans les formations professionnalisantes (DUT, licences professionnelles, formations d'ingénieurs) et augmente avec le nombre d'années d'études. Les deux tiers des stages ont lieu dans la région d'études et seulement 10 % s'effectuent à l'étranger. Un peu moins de la moitié des stages (43 %) donne lieu à une rétribution.

### Selon la formation suivie, l'accès au stage est inégalitaire

Un étudiant sur trois inscrit en formation initiale à l'université ou dans un établissement assimilé a effectué un stage durant l'année universitaire 2018-2019. La proportion de stagiaires dans les différentes filières de formations est identique à celle observée les années précédentes.

C'est en licence professionnelle et dans les formations d'ingénieurs que la part des étudiants stagiaires est la plus élevée, avec respectivement 74 % et 64 % d'étudiants concernés. Les stages sont également très répandus en DUT où ils concernent près de 60 % des étudiants. En master, plus d'un étudiant sur deux a effectué un stage en 2018-2019. Parmi les étudiants préparant un diplôme en IEP, le recours au stage représente 45 % des inscrits. En revanche les stages sont peu répandus en licence générale (15 %).

Quel que soit le cycle suivi, la part des stagiaires s'accroît avec l'avancement des étudiants dans leur formation : en licence générale, seuls 3 % des inscrits en première année suivent un stage contre 40 % en troisième année ; en master, c'est le cas de 50 % d'entre eux en première année et de 61 % en deuxième année.

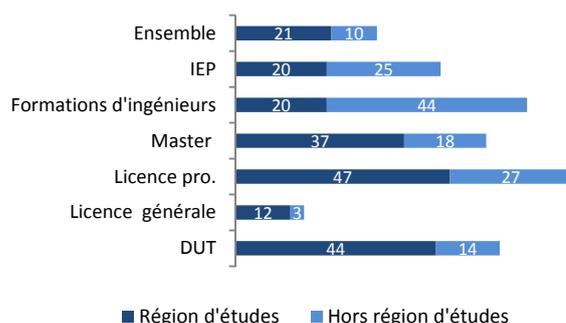
Au sein des formations d'ingénieurs, la différence d'accès au stage est encore plus marquée entre la première (41 %) et les deuxième et troisième années d'études (respectivement 78 % et 76 %).

### La région d'études reste toujours le lieu privilégié pour effectuer un stage

Près de 70 % des stages ont lieu dans la région d'études. C'est en licence générale que cette part est la plus forte

(79 % des stagiaires), ainsi qu'en DUT (75 %). C'est un peu moins le cas pour les étudiants en master (68 %). En formations d'ingénieurs, seul un tiers des stages sont suivis dans la région d'études. C'est d'ailleurs dans ce cursus que la proportion de stages effectués à l'étranger est la plus élevée (25 %). Pour les IEP, dont 45 % des stagiaires restent dans leur région d'études, la part de stages effectués à l'étranger atteint 22 %.

### Proportion d'étudiants ayant réalisé un stage selon le cursus et le lieu de stage, en 2018-2019



**Champ :** France métropolitaine + DROM

**Source :** MESRI-SIES, Enquête sur les stages.

**Lecture :** 37 % des inscrits en master ont effectué un stage dans leur région d'études, et 18 % l'ont effectué hors de leur région d'études, en 2018-2019.

### Plus de la moitié des stages durent au moins deux mois

Tous cursus confondus, un peu plus de la moitié des stages dure au moins deux mois (55 %). La totalité des stages effectués en troisième année de formation d'ingénieurs et la quasi-totalité de ceux effectués en licence professionnelle (87 %) ont une durée égale ou supérieure à deux mois. En licence générale et en master, la part des stages réalisés sur deux mois ou plus augmente avec l'avancement des étudiants dans leur

curcus. Ainsi 51 % des stagiaires en première année de master et 83 % de ceux en deuxième année suivent un stage sur une période d'au moins deux mois. La part de stages « longs » double entre les première et troisième années de licence.

Il convient néanmoins de souligner que cette enquête ne permet pas de rapprocher la rétribution des stages à leur durée.

**Maria-Luisa CASTELLANO**  
**Cédric MAMARI**  
**MESRI-SIES**

### Plus de quatre stages sur dix sont rétribués

La loi prévoit une rémunération minimale pour les stagiaires (l'article L124-6 du Code de l'éducation) dès lors que leur présence dans l'organisme d'accueil est supérieure à deux mois au cours de l'année d'enseignement, soit l'équivalent de 44 jours. En 2018-2019 ce montant est fixé à 603,75 euros.

Dans l'ensemble, 43 % des stagiaires perçoivent une rétribution. Ceux qui suivent un cursus de licence professionnelle et de formation d'ingénieurs sont ceux qui en bénéficient le plus : respectivement pour 83 % et 73 % d'entre eux. Par ailleurs, un tiers des stages rémunérés le sont à hauteur de 603,75 euros ou plus. C'est dans les formations d'ingénieurs que la part des stagiaires gratifiés de 603,75 euros ou plus est la plus élevée (59 %), contre 10 % en DUT et 16 % en licence professionnelle.

#### Méthodologie

Les statistiques présentées ici concernent les étudiants inscrits en université et dans les établissements assimilés (les deux CUFR, les universités de Dauphine et de Lorraine, les écoles d'ingénieurs rattachées aux universités, les universités de technologie et les 8 Instituts d'études politiques). L'enquête porte uniquement sur les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2019. Elle comprend les étudiants inscrits au DUT, en licence et master LMD (masters métiers de l'enseignement compris), en formation d'ingénieurs ou dans un IEP.

Par ailleurs certaines formations prévoient un stage obligatoire pour obtenir le diplôme. Les étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, ce qui conduit à une sous-estimation de la proportion d'étudiants en stage observés l'année universitaire (N-N+1).

### Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants, en 2018-2019

		Effectifs des étudiants inscrits en 2018-2019	Part de stagiaires (en %)	Stages ≥ 2 mois (en %)	Lieux de stage (en %)			Stages rémunérés (en %)	Rétribution ≥ à 603,75 € (en %)
					Région d'études	Autre région française	A l'étranger		
DUT	1 <sup>ère</sup> année	65 927	39	7	77	19	4	9	13
	2 <sup>ème</sup> année	53 776	82	71	74	18	8	62	10
	<b>Ensemble</b>	<b>119 703</b>	<b>58</b>	<b>47</b>	<b>75</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>42</b>	<b>10</b>
Licence générale	1 <sup>ère</sup> année	359 320	3	17	85	12	3	7	16
	2 <sup>ème</sup> année	206 922	15	23	83	13	4	11	14
	3 <sup>ème</sup> année	184 397	38	34	76	15	9	19	19
	<b>Ensemble</b>	<b>750 639</b>	<b>15</b>	<b>29</b>	<b>79</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>18</b>
Licence pro.	<b>Ensemble</b>	<b>52 065</b>	<b>74</b>	<b>87</b>	<b>63</b>	<b>28</b>	<b>9</b>	<b>83</b>	<b>16</b>
Master	1 <sup>ère</sup> année	164 282	50	51	74	18	8	36	30
	2 <sup>ème</sup> année	165 146	61	83	62	27	11	70	39
	<b>Ensemble</b>	<b>329 428</b>	<b>55</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>22</b>	<b>10</b>	<b>54</b>	<b>36</b>
Formations d'ingénieurs	1 <sup>ère</sup> année	14 903	41	28	37	41	22	33	43
	2 <sup>ème</sup> année	14 218	78	91	31	34	35	69	49
	3 <sup>ème</sup> année	14 808	76	100	31	55	14	96	70
	<b>Ensemble</b>	<b>43 929</b>	<b>64</b>	<b>80</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>25</b>	<b>73</b>	<b>59</b>
IEP	<b>Ensemble</b>	<b>23 769</b>	<b>45</b>	<b>71</b>	<b>45</b>	<b>33</b>	<b>22</b>	<b>50</b>	<b>39</b>
<b>Tous cursus</b>		<b>1 319 533</b>	<b>31</b>	<b>55</b>	<b>69</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>43</b>	<b>31</b>

**Champ :** France métropolitaine + DROM

**Sources :** MESRI-SIES, Système d'informations SISE et enquête sur les stages 2018-2019.

**Lecture :** 45 % des étudiants inscrits en IEP ont effectué un stage. Pour 71 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 45 % des stagiaires l'ont effectué dans la région de leurs études. 50 % de ces stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 39 % ont perçu 603,75 euros ou plus.